

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 16 DECEMBRE 2025

Le 16 Décembre 2025, à 19 h 00 le Conseil Municipal de LESPARRE-MEDOC, légalement convoqué le 10 Décembre 2025, s'est assemblé dans la salle du conseil municipal, sous la Présidence de M. Bernard GUIRAUD, Maire.

**ETAIENT PRESENTS :** Mesdames et Messieurs GUIRAUD Maire, FERNANDEZ, LAPARLIERE, HUE, ROBERT, MESSYASZ, CAZAUBON, GARRIGOU CHAPELLAN Adjoints, MUSSETTI, FLEURT, SCOTTO DI LUZIO, SONNI, CROMER, DALCIN, BERNARD, LE BREDONCHEL, BAHLOUL, ROHEL, BOYER, VEILLON, QUILLET Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent être au nombre de vingt-neuf.

### **ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

Mme GOFFREDI	Conseillère M <sup>ale</sup>	qui a donné procuration à M. GUIRAUD Maire
Mme BOUDEAU	Conseillère M <sup>ale</sup>	qui a donné procuration à Mme FERNANDEZ Adjointe
M. CADRET	Conseiller M <sup>al</sup>	qui a donné procuration à M. ROBERT Adjoint
M. ALCOUFFE	Conseiller M <sup>al</sup>	qui a donné procuration à Mme BOYER Conseillère M <sup>ale</sup>

**ABSENTS EXCUSÉS :** MM SEGUIN, SANS et SETTIER, Conseillers M<sup>aux</sup>

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme GARRIGOU Adjointe, est désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité

### **RAPPORTEURS :** Bernard GUIRAUD et Joël CAZAUBON

#### **521 - OBJET :** Présentation des Rapports annuels 2024 du Maire sur le Prix et la Qualité des Services : Eau, Assainissement Collectif et Non Collectif

Conformément à l'article L. 2224-5 du Code général des collectivités territoriales, Les rapports du Maire sur le Prix et la Qualité des Services : Eau, Assainissement Collectif et Non Collectif (RPQS), qui ont été exposés au Conseil d'Administration de la Régie, dans sa séance du 28 octobre dernier, doivent être présentés par le Maire à l'assemblée en séance publique.

Il en ressort les éléments suivants :

#### **Service de l'Eau Potable**

En 2024, 3 248 abonnés ont été desservis, soit une légère progression.

Consommation moyenne : 107,5 m<sup>3</sup>/abonné.

Ressources : 90 % Champ de Foire, 10 % forage du Pradal.

Qualité de l'eau : niveau A (bonne) selon l'ARS.

Rendement du réseau : 76,2 % (4 m<sup>3</sup>/j/km de pertes).

Volume distribué : 472 328 m<sup>3</sup> ; volume facturé : 349 148 m<sup>3</sup>.

Recettes : 711 518 €

**Tarif de l'eau en 2024 : 2,22 €/m<sup>3</sup> TTC**

Investissements 2024 : 195 669 € (*installations incendie et travaux sur le réseau zone de Belloc*)

#### **Service de l'Assainissement Collectif**

Le service desservait 2 540 abonnés fin 2024.

Réseau : 36 km d'eaux usées + 22 postes de refoulement.

Traitements assuré par la station de Gaillan (8 000 EH), conforme aux exigences préfectorales.

Boues produites : 39,6 tMS.

Volume facturé : 256 068 m<sup>3</sup>.

Recettes : 702 454 €.

Tarif 2024 de l'assainissement : 3,11 €/m<sup>3</sup> TTC pour un ménage type (120 m<sup>3</sup>/an).

Investissements 2024 : 206 842 € (*extension de réseaux et renouvellement d'équipements*)

#### **Service de l'Assainissement Non Collectif (SPANC)**

Le SPANC suivait 708 abonnés en 2024.

21 contrôles lors de ventes, 6 contrôles de travaux, 10 contrôles de conception.

Tarifs 2024 inchangés en 2025 (*installations neuves 73,50 €, contrôles d'existant ou de conception 120 €*).

Taux de conformité : 62,3 %.

Après avoir pris connaissance des rapports annuels 2024 du Maire sur le Prix et la Qualité des Services : Eau, Assainissement Collectif et Non Collectif,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
**PREND ACTE DES RAPPORTS DÉTAILLÉS CI-DESSUS**

Pour copie conforme

Le Maire



Bernard GUIRAUD

**Acte télétransmis au contrôle de légalité**  
Numéro de l'accusé réception  
033-213302409-20251216-521-DE  
**CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE**  
Publié ou notifié le 17/12/2025

